

## Sur le dispositif énonciatif

*Francis Jacques*

Tout se passait comme si le drame était pour moi expérience première qui anticipait sur ce qui devait seulement plus tard m'être donné sur le plan de la réflexion philosophique.

Gabriel Marcel

En première analyse, il y a entre "discours" et "texte" le même rapport qu'entre une activité et un produit, *energia* et *ergon*. Tantôt on propose une analyse plutôt immanente, en grammaire textuelle, et plutôt énonciative en analyse du discours. On prend en considération le contexte situationnel, idéologique, cognitif. On a alors schématiquement : discours *égale* texte plus contexte ; texte *égale* discours moins contexte. Tantôt, au contraire, on intègre le rapport au contexte dans la textualité. Le dernier mot n'est pas dit sur cette opposition. Il n'y a en effet aucune raison de dissocier les deux notions au profit de la première, comme s'il n'y avait plus de place pour la seconde.

Malgré tout, le texte est un entrelacs concret, produit d'une condescence qui n'est pas rebelle à l'analyse. Il y aurait structure de texte chaque fois qu'un écrit outrepassé les caractères communs du discours. Après avoir atteint l'ordre du discours, il faudrait conquérir l'ordre du texte. Et plus profondément en accord avec une certaine conception du penser — ce n'est ni représenter, ni calculer. Penser, c'est de diverses façons interroger, donc catégoriser [Jacques, 1985b, 1987] — et du même coup, avec une certaine conception de la lecture, propre à conjurer les excès de la frivolité interprétative : lire, c'est entrer en interrogation avec l'auteur *via* le texte.

Condition de textualité oblige : nous nous faisons des mondes auxquels nous nous référons *via* le sens de certains textes ; nous élaborons la dimension de communicabilité, en jouant sur l'ancrage énonciatif. Pendant le même temps, l'unité de compte de l'analyse s'en trouve transformée. Chemin faisant, je croise certaines positions de J.-C. Coquet et voudrais m'entretenir avec lui. Procédons par ordre.

### La textualisation du sens et de la pensée

Limitons-nous ici au texte écrit. C'est d'abord un objet matériellement fixé dans sa lettre par la tradition qui le transmet. Mais il ne serait qu'un pauvre petit tas de feuilles sans vie, "n'était ce grand mouvement qui parfois s'en empare" (Sartre). Ce mouvement n'est pas dépourvu de structure, on s'en doute. Avant tout une structure dynamique et singularisante, que le lecteur doit appréhender et même épouser. De quelle structure singulière il s'agit, nous devons nous prononcer là-dessus.

Partons d'une définition indicative. Un texte écrit c'est tout ensemble de phrases présentant un début, un milieu et une fin, doué d'une cohérence globale et d'une certaine unité. Ajoutons que cette unité peut devenir l'objet d'un surcodage qui en fait une totalité.

Quel surcodage ? En dépit de son apparence byzantine, la question n'a rien d'académique. C'est à condition de se soumettre à certaines lois de composition (chez Aristote elles faisaient l'objet de la *Poétique*) que le texte peut ensuite apparaître comme une œuvre qui vaut comme roman, tragédie, fable ou poème. Bien entendu, la notion de "genre littéraire" supporte d'être étendue : une plaidoirie ou un réquisitoire pourraient bien être, à proprement parler, des genres juridiques ; un psaume, un hymne, une parabole, des genres religieux ; un reportage ou un éditorial, des genres médiatiques, etc.

A mon sens, il est permis de concevoir plus généralement la notion de genre textuel. Mais cette totalité qualifiée génériquement ne nous renseigne pas encore sur le mode d'unité transphrastique qui appartient au texte. Au-delà de la consistance textuelle apportée par les lois de la composition, ne pourrait-on considérer qu'il bénéficie encore d'une autre sorte d'unité, plus prégnante, plus vivante aussi, d'ordre processuel ?

Un processus, qu'est-ce à dire ? C'est l'aspect d'une situation caractérisée par un changement initial ; on y part d'un état d'origine, pour s'orienter par phases vers un état final, que celui-ci soit atteint ou non. Un de mes objectifs dans ce travail est de mettre en lumière l'*unité processuelle* du texte et de la diversifier. Montrer notamment que ce qui semble lui conférer l'unité dynamique — qu'il soit littéraire, philosophique, religieux ou scientifique — n'est autre que ce qui est *en question* dans le texte.

Cela permettrait de définir le style d'interrogation qu'il a adopté, l'espace mental où se meut l'auteur, et en fin de compte l'unité dynamique d'une œuvre.

Mais pour nous aider à l'atteindre pleinement dans les textes caractérisés, certaines disciplines autres que la linguistique du *discours* — celle de Harris, celle de Benveniste<sup>1</sup> — demandent d'être prises en compte et dépassées : les grammaires de *texte*, la pragmatique linguistique,

<sup>1</sup>A dire vrai, on ne peut placer dans le même paradigme Harris et Benveniste. L'un était tenant de l'analyse "de" discours, l'autre de l'analyse "du" discours. Le Français reprochait à l'Américain d'avoir confondu "langue" et "discours". J.-C. Coquet aimait à insister sur ce point. Tout à fait d'accord.

la critique biblique, la théorie des genres, les sciences cognitives appliquées à la reconnaissance et à la compréhension des textes, etc. Signe que la textualité déborde la description statique qu'en a donnée le structuralisme français<sup>2</sup>, mais aussi le statut sémantique du discours, au plan linguistique (Benveniste) comme au plan logique (Searle).

De nombreux phénomènes sémantiques ne peuvent pas recevoir une explication concluante à l'aide des théories traditionnelles. Ainsi la possibilité de rendre compte des phénomènes de co-référence, d'anaphore, etc. ; la possibilité de paraphraser un texte, i. e. de le restituer avec un lexique et des structures phrastiques différentes, de telle sorte que le lecteur ait une impression de conformité ; la possibilité de le condenser, de le traduire et, l'ayant fait, d'apprécier le degré de fidélité du résumé ou de la traduction — tout cela révèle l'existence d'une macrostructure dont l'intériorisation est essentielle. La rhétorique ancienne en était consciente. Les Formalistes russes également mais en se cantonnant à des formes populaires, comme le roman, le conte, le récit.

On présuppose du même coup que l'on ait dépassé la dichotomie traditionnelle entre fond et forme. Bien qu'autonomes (si l'on conserve le principe saussurien), fond et forme se trouvent inextricablement liés. Mais il est vain de discerner un contenu dont la forme du texte ne serait que l'habillage extérieur. Le souci d'économie ontologique ne doit pas porter préjudice à la reconnaissance d'unités sémantiquement consistantes et structurellement congruentes. Il en va du sens textuel qui doit être appréhendé comme une interaction de l'un et de l'autre. Allons plus loin. De même qu'une phrase n'est pas une simple séquence de signes (toute séquence de signes n'est pas une phrase), et qu'elle n'est pas moins réelle que les signes qui la composent, de même un texte n'est pas une simple séquence de phrases (toute séquence de phrases n'est pas un texte), et il n'est pas moins réel que les phrases qui le composent.

Allons plus loin. Le texte, quelle que soit son ampleur constitue une *structure sui generis* qui n'est pas équivalente à la somme de ses énoncés. Un certain propositionalisme a vécu. Les phrases sont les fragments d'un entrelacement holistique. Elles ne sont adaptées à leur fonction référentielle et communicationnelle que grâce à leur insertion dans la totalité d'une texture qui enchevêtre *plusieurs* régimes discursifs. L'analyse du sens doit excéder les limites phrastiques de l'énoncé et même du discours. Aujourd'hui l'intérêt nouveau porté aux textes part du postulat, ou du moins suggère, que l'unité de base du langage est le texte, non le discours.

La textualisation sera itinérante, littéralement aventureuse, risquée. Une opération méta-sémantique, capable de catégoriser, organiser, transformer ne va pas de soi. Sa fonction d'effectuation lui confère historicité et consistance. En contrepartie, il n'est plus assigné au *logos* humain la tâche, ni le pouvoir, d'atteindre l'ordre des choses, en l'épaulant

<sup>2</sup>J.-M. Dumas me crédite d'avoir, en matière sémantique, "annulé le structuralisme sur son propre terrain".  
Pourquoi pas ?, cf. «Histoire de la pensée», vol. 3, Tallandier, 1990, p. 459-461.

dans une représentation. Le texte ne répète plus dans un discours second l'ordre de la nature. Il ne s'agit pas de préserver au plan psychologique la "façon effective" dont les pensées nous sont venues, mais ce qui plus est, cette *effectivité* de la pensée qui s'atteste dans le mouvement de textualisation.

Bien entendu, on peut retrouver les traces discursives dans le texte, grâce à son dispositif énonciatif. Le problème posé par le dispositif énonciatif spécifie le problème de la communicabilité textuelle. Par le terme "dispositif", on conçoit un agencement, un énoncé enchevêtré, multilinéaire, composé de multiples lignes sur lesquelles se disposent les positions différentielles de l'énonciation, les *voix*. Celles-ci deviennent éléments de ce dispositif, des variables et non plus des constantes. A ce titre :

1 — elles auront valeur corrélatrice, et non plus absolue. Dans un texte de type donné, elles entreront en corrélation selon certaines lignes énonciatives. Un peu comme des vecteurs, elles seront sous-tendues par des lignes de force, éventuellement sur des plans d'énonciation plus différents. Lignes parfois brisées, soumises à des changements de direction. Lignes de variation, bifurcantes et fourchues.

2 — elles devront pouvoir être caractérisées sémantiquement : de quel message sont-elles porteuses ? Quel en est le contenu propositionnel ? On devra pouvoir définir leur fonction référentielle aussi bien que leur ancrage. Qui dit quoi sur quoi ? Les voix, par les attitudes propositionnelles qui modalisent l'énoncé engagent des mondes possibles ; par les actes de langage qui modalisent l'énonciation, elles engagent une mise en rapport des énonciateurs.

3 — autant dire qu'elles doivent pouvoir être déterminées pragmatiquement : elles renvoient à des énonciateurs en relation. Leurs voix s'expriment-elles en première personne ou représentent-elles simultanément des instances en troisième personne, quelque figure idéale à valeur emblématique, etc. Au surplus, est-ce en tant qu'agents d'énonciation ou d'interlocution ?

On conçoit que le statut de ces voix, éventuellement de ces figures énonciatives va dépendre des formes textuelles où elles sont engagées. Les textes scientifiques mettent en scène un observateur abstrait mais inscrit dans un système de référence, doué par suite d'un certain nombre de compétences constructives et perceptives. Ce sont elles qui manipulent les instruments selon le bon point de vue.

Dans le texte, compte tenu de la pluralité des lignes interrogatives et de la diversité hiérarchique des régimes discursifs, le dispositif énonciatif est amplifié, fortement complexifié. En tout cas, dans les textes non scientifiques. Songeons à la dialectique vivante du *Talmud* qui consigne la

tradition orale d'Israël (entre les II<sup>e</sup> et III<sup>e</sup> siècles), la combinaison très particulière des discussions des Docteurs, dont chacune des voix est rapportée à la série de leurs autorités respectives, lors même qu'elles se nouent dans une relation actuelle au cours de la discussion. Songeons aussi à l'agencement des voix narratives dans *La Recherche*. Mieux on y relève les marques de ses régimes discursifs enchevêtrés et hiérarchisés — narratif, descriptif, narratif, argumentatif — dont il y a une typologie propre, notamment en termes séquentiels, et plus généralement les traces dans le texte de son processus de textualisation.

Dans les textes philosophiques et littéraires, l'agent d'énonciation est pourvu d'autres modes de perception (percepts) et d'affection (affects), sans doute parce que les mouvements à accomplir dans le champ de la création sont tout différents. On leur demande d'introduire des remarques d'aspect nouvelles, insolites, inouïes. Ainsi Nietzsche signe "l'Antéchrist" ou "Dyonisos crucifié" ; Kierkegaard se cache et se révèle sous des pseudonymes pourvus d'une fonction symbolique et polémique bien précise. Déjà Platon s'appuyait sur des hétéronymes typés tels que "l'Etrangère de Mantinée", ou "Socrate", qui disaient *je* à sa place. Ils jouent un rôle dans le devenir de la philosophie. Les uns et les autres, en intervenant par certains mouvements dans l'espace interrogatif de l'œuvre, avec ou contre d'autres figures ou personnages, contribuent à la création conceptuelle de l'auteur.

L'embrayeur littéraire est qualifié textuellement ; du coup, il diffère de l'embrayeur philosophique. Que l'on songe aux titulaires des voix énonciatives dans le roman ou le théâtre : leur singularité est bien affirmée. On fera bien de reprendre l'enquête dans le cadre de chaque régime discursif, au moment où il se textualise. Une chose est d'intervenir comme narrateur au sein d'un récit, autre chose d'être le proposant ou le défenseur au sein d'une argumentation. Encore le proposant de *l'unum argumentum* de S. Anselme n'a-t-il pas le même engagement illocutoire que le proposant philosophe d'un argument ontologique proprement dit. Ou bien que le protagoniste d'un procès judiciaire. Le compte rendu montre qu'avocats et ministère public argumentent mais aussi contre-argumentent à l'intérieur d'une interrogation de culpabilité ; ils défendent ou requièrent, conformément aux règles publiques du code de procédure. Ils interrogent contradictoirement les témoins à charge et à décharge, les experts et les représentants institutionnels qui se suivent à la barre. Le tout à destination d'un collectif, le jury privé d'intervenir, qui demeure en tiers par rapport aux paroles prononcées, mais principal destinataire en fait de tout le débat. Le juge qui modère, contrôle, oriente reste présent au cœur du produit de relations qui sous-tend les lignes discursives tissées dans le texte judiciaire.

Cela varie aussi avec les genres littéraires, philosophiques ou théologiques et encore à tel moment de leur histoire. On pourrait montrer

que la voix d'un personnage balzacien n'a pas le même statut énonciatif que celle d'un personnage des *Faux Monnayeurs* d'André Gide. L'auteur ne leur donne pas des traits individuels, perceptifs ou affectifs, sans leur conférer aussi des aspects symboliques au sein de sa mythologie propre. Quand on dit "un Panurge", "un Lafcadio", on sous-entend des percepts et des affects bien typés. Maintenant, si le personnage se hausse à la figure, il joue un rôle direct dans la création de ces affects et percepts tout en vivant dans l'ambiguïté, en affrontant des épreuves et des dangers. Hétéronymes et pseudonymes de l'auteur, les voilà textualisés comme héros ou anti-héros. Le Père Goriot devient le Christ de la paternité. De même que le Prince Mychkine est à jamais l'Idiot. Ces figures sont animées par une initiative de pensée. C'est le fameux "Madame Bovary c'est moi" prononcé par Flaubert. Initiative partagée par le lecteur qui est simultanément convié à y entrer.

Démêler les lignes d'un dispositif c'est, en allant sur le terrain textuel, en dresser la carte. Chacun à une multiplicité propre où opèrent des processus en devenir, distincts de ceux qui opèrent dans un autre. A relever les marques de l'énonciation énoncée on aborde un travail qui s'éloigne d'une approche purement statique, car il aborde la production elle-même. Prenez un texte scripturaire comme *Lc 14-16*. Savoir à qui s'adresse Jésus nous renseigne d'abord sur le contenu étroit de la parabole. En *Lc 15,3* qui sont les *autoi* ? Ni les foules, derniers interlocuteurs signalés (*Lc 14,25*), ni les disciples, prochains auditeurs mentionnés (*Lc 16,1*), mais les scribes et les pharisiens. L'enseignement du Christ provoque leurs murmures. Bientôt, il en va du sens même du texte religieux qui traite des conditions les plus générales de la faute et du salut. Par rapport à ce questionnement-là sont mis en place les coupables qui participent à l'action, les justes qui s'offusquent, Jésus qui suscite la crise.

On ne peut continuer à penser que les problèmes de référence et d'énonciation se posent au plan logique et non linguistique, encore moins textuel, après la construction du sens. La référence est donnée simultanément avec le sens. La question des présuppositions externes du cadre énonciatif n'est pas hors-jeu. On pourrait ici invoquer l'évidence du théâtre. Le dialogue théâtral doit satisfaire à deux types de récepteurs *intra-* et *extra-scéniques*. Pris dans un double circuit énonciatif, il semble dirigé vers tels personnages en interaction, alors que c'est au public en dernière instance qu'il est adressé.

Si l'on fait place au procès de communication externe entre l'auteur et le public, on comprend que certains faits dont les spectateurs doivent être avertis et que les personnages sont censés connaître, leur soient communiqués par voie présuppositionnelle. Le statut bien particulier des présupposés permet de les informer latéralement, à moins que l'auteur n'ait recours à quelque confident. Le transfert allocutif qui consiste, sous la pression du contexte théâtral à opérer certains renversements de la

hiérarchie des niveaux de destinataires relève de l'analyse du dispositif énonciatif indexé textuellement. Tel qui, en vertu des marques énonciatives, ferait figure de destinataire indirect, ne constitue en fait qu'un destinataire secondaire. Chrysale de Molière a beau répéter avec insistance : c'est à vous que je parle, ma sœur, Philaminte ne s'y trompe pas : c'est bien elle qui est implicitement concernée.

La littérature constitue un corpus d'exemplification pour voir fonctionner les rapports de place, la superposition des instances et des niveaux énonciatifs. Le dialogue romanesque s'insère dans un agencement communicationnel complexe où les interactions rapportées entre personnages interfèrent avec les interactions entre le narrateur et les personnages, le narrateur et le narrataire, et même un échange entre l'auteur et le lecteur. Ce qui est manifeste dans le cadre littéraire met en évidence certaines propriétés qui caractérisent aussi bien la conversation ordinaire [Gelas, 1988].

Il est finalement impossible de trouver le sens d'un énoncé si l'on tient compte uniquement de ses composantes linguistiques et discursives. Les mots célèbres du théâtre sont tels que, privés de leur contexte énonciatif représenté sur scène, souvent par le relais de signes visuels, gestuels, posturaux, ils seraient inintelligibles : "le pauvre homme !", "Va, je ne te hais point !". Dans le dispositif énonciatif, il faut faire une place au procès de communication externe, parce que la voix de l'auteur y est présente, elle investit-désinvestit ses personnages par une sorte de battement, de pulsation. La voix du public est loin d'être nulle. Qu'elle soit ou non portée par un personnage, l'auteur répond à une demande de sa part. Ici s'articule le texte théâtral avec l'idéologie ambiante. Pour reprendre une heureuse expression de Jean-Claude Coquet, nous sommes parfaitement capables de reproduire des actes de langage d'où l'énonciateur principal "s'est en quelque sorte absenté" [Coquet, 1995]. Pourtant, qu'il se situe dans le droit fil du conformisme dominant sous forme de collages, citations, maximes, proverbes — ou qu'il lui oppose un contre-discours —, le fantôme du discours idéologique dominant est présent par son appareil énonciatif propre à l'intérieur du texte.

Pour déceler les marques du dispositif énonciatif, l'approche illocutoire, qui procède du simple au complexe, l'évaluation stylistique et textuelle plus globalisante doivent à terme se rejoindre ; celle-ci contribuant à déterminer pour celle-là les tâches prochaines de l'analyse. L'objectif final est d'appréhender l'appareil formel de la communicabilité du texte. Le dispositif énonciatif est sensible non seulement au genre mais au régime discursif. Démultiplié dans ses instances, distribué sur plusieurs niveaux énonciatifs, un dispositif vient remplacer l'unité postulée du locuteur au foyer de l'énonciation.

La situation énonciative élémentaire, focalisée sur un locuteur responsable, est manifestement débordée. On savait qu'il n'était pas

indifférent que la phrase appartienne à un récit, à un argument, à une description, etc., on insiste maintenant sur le fait que l'hypothèse polyphonique est elle-même excédée, fût-elle distribuée sur une pluralité d'énonciateurs, pourvus chacun d'un point de vue, d'une perspective et d'un parti-pris. Car le dispositif est un ensemble stratifié, emboîté, structuré *relationnellement* en réseau. On peut discuter sur la place de la relation. J.-C. Coquet, qui s'est interrogé sur ce point, prend parti pour une relation de "second ordre". De mon côté, j'ai proposé en d'autres lieux non seulement une conception forte du dialogisme, mais de recevoir la relation interlocutive au nombre des *primitives* en pragmatique [Jacques, 1985a]<sup>3</sup>.

<sup>3</sup>Cf. aussi ma préface à l'édition américaine de «*Difference and subjectivity : Dialogue and Personal Identity*». Plusieurs raisons sont données de l'irréductibilité et même du primat de la relation.

### Jeux de langage, jeux textuels

En matière d'analyse, l'unité de compte prend un tour franchement holistique, dont Wittgenstein a décelé le premier la mesure. Je dirai que nos activités de textualisation et de catégorisation de la pensée s'engagent en des *jeux de langage*, qui sont concrètement des *jeux textuels*. Pour une pensée reliée au sol naturel de la langue, du discours et du texte, qu'en est-il de l'*a priori* ? C'est sur le sol des jeux textuels, avant toute systématisation. "Jeux" ? Ici la filiation de Wittgenstein demeure évidente : le premier, il a utilisé cet humble concept pour jeter la lumière sur les "super-concepts" qui devaient rendre compte du langage, de la pensée, de l'expérience. L'analogie est posée au cœur du questionnement.

La question "qu'est-ce qu'un mot ?" est analogue à "qu'est-ce qu'une pièce de jeu d'échecs ?".

Wittgenstein parlait de "jeux de langage" là où il aurait pu tout aussi bien dire "pratique linguistique". Le terme de jeu de langage doit souligner le fait que parler un langage fait partie d'une activité ou d'une "forme de vie". Le terme "activité" ne couvre pas des actions particulières dans une situation de discours, mais plutôt une manière conjointe ou un mode d'agir ou de signifier selon des règles. Les êtres humains s'accordent essentiellement dans l'ensemble sur le langage utilisé. Ce n'est pas un accord sur des opinions mais sur des règles dans une forme de vie.

Le terme "jeu de langage" neutralisait le caractère de gratuité (l'absence de règles) qui fait partie de la compréhension moyenne de la notion de jeu, mais non une certaine tentative de simulation de la réalité. Ainsi repris, le terme soulignera au contraire le caractère réglé du discours et aussi sa dépendance essentielle à l'égard de l'invisible contexte de vie de la communauté parlante. L'usage des mots renvoie aux règles constitutives de pratiques sous-jacentes. Si les jeux de langage entrent dans une optique descriptive, ils sont au pluriel, et encore, Wittgenstein



prend soin de le préciser, en donnant une représentation idéale et simplifiée, destinée à éclairer les conditions de notre langage. Nos clairs et simples jeux de langage omettent délibérément certains paramètres et dans cette mesure demeurent *indéterminés*. Nous dirions pour cette raison que Wittgenstein demeure dans l'ordre du discours.

Rien n'interdisait, en effet, de pousser leur détermination, en s'avancant sur le plan du texte. Pour prendre l'exemple du texte religieux, regardons ce qui se passe dans les Religions du Livre. Considérons le cas de la prophétie qui sert typiquement de canal à l'entrée en scène de la révélation religieuse. Le prophète est un être parlant. En lui s'actualise la réalité de la communication divine. Il vit et parle pour lui et pour d'autres une connaissance à distance encore (*He*, 11,13) mais effective des choses divines. On s'accorde à penser que par le don de prophétie quelque chose de supérieur aux facultés humaines entre dans le vécu et l'exprimé de l'homme constitué en prophète. Bien plus exemplaire qu'il ne paraît tout d'abord se trouve la vertu propre du jugement et du phrasé humain. Comment la traiter ? Va-t-on la rabattre sur l'empirie subjective du prophète à la façon hégélienne, un vécu somme toute illusoire tant qu'il n'a pas été élevé au concept ? Et l'on sait que l'*Offenbarung* (Révélation) pour Hegel exige une refonte dialectique de la compréhension religieuse. Ou bien va-t-on faire droit à l'effectivité textuelle de ce dont le prophète parle quand il a commerce avec les choses divines ?

La réponse dans notre perspective va de soi. La notion de jeux de langage autorise le langage religieux ou le langage juridique à se mettre au pluriel. En fin de compte, il faut saisir les jeux de langage entre leur *terminus a quo* et leur *terminus ad quem*. D'une part, ils procèdent de certains contextes de comportement humain jusqu'à ce contexte maximal qui est la "forme de vie" (sans qu'on ait d'indication claire sur la façon dont on peut en définitive l'identifier) ; et d'autre part, ils se réalisent en définitive comme *jeux textuels*, i. e. jeux de langage dans l'espace de jeu du texte.

Nous les prenons tout à fait au sérieux. De la prière comme jeu textuel dans *Les Psaumes*, à l'acte de discours de "prier", la conséquence est bonne. Tout comme du témoignage juridique, comme jeu textuel historiquement déterminé à l'acte de discours "témoigner", la conséquence est bonne, par neutralisation du paramètre textuel. De même encore, pour les expressions juridiques de la décision ou de l'imputation, telles que "il a fait cela", qui revendiquent, reconnaissent ou attribuent des droits (H. C. A. Hart) : elles peuvent servir ensuite de paradigmes des propositions du langage ordinaire, moyennant une perte d'information.

Notre hypothèse : il faut revenir du plus déterminé au moins déterminé, du plus concret au plus abstrait, des formes fortes aux formes faibles, donc commencer par les concepts religieux, juridiques, légaux, etc. Ce qui le justifie, c'est le parti pris holistique dont nous venons de

parler. Le langage considéré dans son habitat naturel, quand on étudie le christianisme, est le langage biblique. C'est là qu'il faut étudier les jeux de langage religieux. Au plan du discours, il y a un sens à traiter de stratégies discursives comme la négociation, la discussion contradictoire, le dialogue, la controverse, etc. [Jacques, 1989, p. 153-172]. Au plan du texte, il y a un sens à traiter un dialogue et de l'argumentation philosophiques, de la plaidoirie judiciaire ou de la controverse scientifique. Le langage juridique doit être étudié dans le contexte des textes juridiques [Jacques, 1992 ; Sourieux, 1986], etc.

J'énumère quelques jeux textuels religieux dans leur particularité, en regroupant les cas apparentés. Imprécations contre les ennemis (*Ps* 109) ; actions de grâces (*Ps* 63,5 ; 113,116) ; méditations sur le destin respectif des justes et des pécheurs (*Sg* 1,5) ; recommandations à Tobie (*Tb* 1 et 2) ; exhortations à la fidélité mises sur les lèvres de Moïse (*Dt* 1,11 ; 30) ; à la pénitence (*Mt* 3,7-12 ; 11,20-24 ; 13,15 ; *Lc* 3,7-14 ; 13, 34-35 ; 19, 42-44 ; *Rm* 2,5 ; *He* 12-15) ; paraboles évangéliques sur la miséricorde (*Lc* 15) ; sur le créancier intolérant et son débiteur, etc. ; oraisons où le fidèle entre en recueillement ; lamentations, qui expriment la plainte de la créature accablée (*Jb* 10,1) ; s'élevant de l'exil où elle est séparée de Dieu, les lamentations font pendant aux louanges dans l'invocation du Dieu de délivrance et de compassion ; supplications (1 *CH* 5,20 ; *Ps* 124,8,1) ; jubilations (*Ps* 20,6 ; 89,13) ; bénédictions (*Ps* 129,8 ; *Eph* 1,3 ; *He* 7,1 : 6-7 ; 1 *P* 3,9).

Les Béatitudes (*Mt* 5) font couple avec les malédictions, même si elles ne leur succèdent pas immédiatement. Bénédiction : Dieu fait ce qu'il dit pour le bonheur de l'homme. Et celui qui en est le destinataire fait action de grâces. Les commandements donnés à Moïse sont assortis de bénédictions pour ceux qui les observent, de malheurs pour ceux qui y manqueront. Malédictions des damnés (*Mt* 25,41), du figuier stérile (*Mt* 21,18-21) ; contre les riches : "Malheur à vous, riches, qui riez maintenant, car vous avez votre consolation..." ; etc. ; contre les pharisiens (*Mt* 23, 13-33 ; *Lc* 11,42-52) ; invectives (*Mt* 11,20-24 ; 13,12-36 ; *Lc* 6,24-26 ; *Ap* 8,3 ; 11,14 ; 12,12 ; 18,10,16,19). Et encore intercessions (*Jr* 14,7-9), louanges à Yahvé, proclamations, prophéties, confessions, etc.

Innombrables expressions auto-implicatives d'attitude de confiance, en réponse à l'auto-engagement de Yahvé à l'égard d'Israël. Par exemple : Parole de Dieu : "Je vous promets mon amour pour toujours". Réponse de l'homme : "je mets ma confiance en vous". Ces performatifs corrélatifs sont caractéristiques du texte biblique, quand on les associe selon les divers modes illocutoires de la Parole de Dieu qui dérivent de la catégorie de l'Alliance, car c'est Dieu qui a pris l'initiative de l'établir. Dieu Seigneur des fonctions, Sa Parole est décret ; Dieu est évaluateur, Sa Parole est verdict ; Dieu se commet à l'égard d'Israël, Sa Parole est engagement. Si Dieu décrète que les siens existent comme ses fidèles, la

réponse de l'homme est "je vous appartiens, Seigneur" ; si Dieu juge l'existence créée bonne, la réponse humaine est : "j'accepte votre verdict, Seigneur".

Les usages textuels sont sans doute encore plus individualisés. Les imaginer, c'est imaginer un contexte de vie ou d'activité rituelle. Encore faut-il en dégager des jeux textuels originaux, les détacher des processus rédactionnels, de l'écheveau des traditions où parfois diverses formes de vie interfèrent selon des couches différentes. Tous n'acquièrent leur sens des associations avec les pratiques communautaires où ils ont été utilisés. Sans eux, il est possible que certains devraient être tenus pour dépassés et oubliés. Autant dire que pour une approche textologique, ils apparaissent essentiellement et non par pis aller anthropologique. Ils n'apparaissent pas n'importe où, pas n'importe quand, mais dans les textes d'une certaine communauté de vie.

"Voir un ami défunt", cela à nouveau ne signifie pas grand chose pour moi. Je ne pense pas en ces termes-là. Je ne dis jamais : "je verrai un tel" [Wittgenstein, 1966].

Autre exemple : dans l'invocation et la prière, les fidèles mentionnent le Saint Nom, dans la trame même de l'existence. Le Nom y est fêté sur tous les tons. Il est béni (*Ps* 96,2), célébré (*Ps* 44,9), chanté (*Ps* 69,31), exalté (*Ps* 34,4) ; on joue et on danse pour lui (*2 S* 6,16). De même que le jeu (*game*) libère des possibilités de comportement et de visions nouvelles tenues prisonnières par l'esprit de sérieux, de même que le jeu textuel libère des possibilités de sens tenues en lisière par les formes ordinaires du discours.

A cet égard, on y distinguera ce qui peut être uni dynamiquement, à savoir des fonctions. C'est à mes yeux l'élément le plus sûr donné à transmettre par un texte. En effet, dès qu'on assigne qu'un ensemble homogène du point de vue formel tourne autour d'un même problème, il se trouve délimité par un contenu de sens qui en assure l'unité. On dira sans doute : *Ga* 14b-22 forme certainement un tel ensemble qui gravite autour du problème de la justification par la foi, un ensemble délimité à l'intérieur de l'Épître. Les questions traitées ne sont pas choisies au hasard, elles s'enchaînent et se complètent de manière à conférer à leur examen conjoint l'indispensable convergence.

On peut être incliné, me dit J.-C. Coquet, à donner la première place au texte pour des raisons liées à l'expérience religieuse. Il y a un Texte tenu pour émaner de l'Eminent Auteur. En effet. Après tout, pour la théorie du texte, la prise en compte de la textualisation du sens dans le Livre semble bien peser aussi lourd que la réflexion sur la littérarité ou le texte de la physique de Newton, les *Principia mathematica*. Mais il y a une autre raison qui s'attache à la souche ultime de la pensée, comme

compétence interrogative. Conformément à la constitution interrogative de la pensée, mais aussi à la nature du sens textuel, il appartient à la pensée de produire du sens pour se référer au monde en se textualisant.

La meilleure façon de pénétrer dans un texte serait de pénétrer dans son parcours générateur. Ce dont il est question est *mis en question* dans et par le texte. En le lisant, pénétrez-vous de son import *présuppositionnel*, dès que l'aurez décelé. Mais aussi de sa direction : gardez l'axe vers son *ultime*. Car chaque phrase y est autant déterminée par ce qui suit que par ce qui précède. Bergson, Kierkegaard surtout, l'avaient perçu. Par l'intermédiaire de Nicolaus Notabene son pseudonyme, Kierkegaard rappelle la fonction de la préface. Quelle que soit "l'irréremédiable impuissance à aborder la question" de l'auteur d'une préface, son office n'en est pas moins de dire comment, "selon quelle disposition, on se rapporte à la question". En indiquant l'atmosphère de cette question, il prépare le lecteur à accueillir et participer à ce qui est question dans la question. En somme, c'est en fonction de l'interrogativité que s'organisent les dimensions de la signifiante textuelle : référence, communicabilité, système symbolique.

Toutes ces considérations sont certes d'abord d'ordre conceptuel, partant philosophiques, donc précieuses (et pas seulement pour celui qui les propose), mais elles ne sont pas uniquement d'ordre conceptuel. Elles nous conduisent à ne plus loger le texte dans une définition englobante conçue à partir du seul discours. Je songe ici à la tripartition généralisante de Benveniste : "signe" (sémiotique), "discours" (sémantique), "texte" (méta-sémantique). Je soutiens que le statut d'instauration textuelle du sens est marqué. Mieux, que la textualité jouit d'une positivité, d'une effectivité propre, qu'on ne saurait majorer. L'homme est pour le texte, sa pensée et le sens même sont assujettis à se textualiser.

(Université de Paris III)

Références bibliographiques

COQUET (J.-C.)

1995, "La Syntagmation d'Aristote à Benveniste", in *Saussure aujourd'hui*, colloque de Cerisy-la-Salle (1992), *LINX*, n° spécial, p. 29-38.

JACQUES (F.)

1985a, *L'Espace logique de l'interlocution*, PUF.

1985b, "Interrogativité et textualité", in *Mélanges offerts à Ellrodt*, Presses de l'Université de la Sorbonne Nouvelle.

1987, "Le Moment du texte", in *Le Texte comme objet philosophique*, Beauchesne.

1989, "Argumentation et stratégies discursives", in *L'Argumentation*, Mardaga.

1992, "Une conception dynamique du texte : le problème de son application à la textualité juridique", in *Lire le droit : langue, texte, cognition*, D. Bourcier et P. Mackay, eds., LGDJ.

GELAS (N.)

"Dialogues authentiques et dialogues romanesques", p. 323-335, *Echanges sur la conversation*, J. Cosnier, N. Gelas, C. Kerbrat-Orecchioni; eds., Ed. du CNRS, 1988.

SOURIOUX (J.-L.)

1986, *L'Analyse de texte : méthode générale et application au droit*, Dalloz.

WITTGENSTEIN (L.)

1966, *Lectures and conversations*, Basil Blackwell.

